

Editorial

Vacciner ou abattre¹ ? Telle est la question.

Certes, il ne s'agit pas d'une question nouvelle et diverses réponses y ont déjà été apportées, correspondant à toutes les combinaisons possibles entre ces deux actions apparemment opposées, mais pourtant parfois complémentaires, en fonction de la situation épidémiologique et du contexte économique dans lesquels elle est posée :

- Vacciner largement et abattre (dans les foyers), comme l'ont fait les différents pays européens de 1960 environ à 1991 ;
- Vacciner sans abattre, comme le font de nombreux pays en développement et comme l'ont récemment fait sur une très large échelle plusieurs pays d'Amérique du sud ;
- Vacciner de façon périfocale puis abattre (les animaux vaccinés), procédure adoptée notamment par les Pays-Bas pour maîtriser l'épizootie de fièvre aphteuse en 2001 ;
- Enfin, abattre sans vacciner, pari audacieux imposé semble-t-il par les éleveurs britanniques à leurs autorités sanitaires.

L'épizootie européenne de fièvre aphteuse de 2001 est terminée.

Mais la question demeure posée et certainement avec un regain d'intensité car les tenants de chaque position vont s'employer à défendre ardemment leur point de vue au cours des discussions et des négociations qui ne manqueront pas d'être organisées au plan international pendant les prochains mois.

Ainsi, la nouvelle Loi sur la santé animale en Grande-Bretagne prévoit un renforcement des pouvoirs pour faciliter l'abattage préventif en cas d'épizootie.

A l'inverse, la Fédération vétérinaire européenne (FVE) a adopté une résolution, au cours de son Assemblée générale à Bruxelles en novembre 2001, selon laquelle « *l'abattage d'animaux en bonne santé en vue de la maîtrise d'une maladie ne peut plus être recommandé lorsque la vaccination est une alternative appropriée* ».

La disponibilité de vaccins hautement purifiés, ne contenant que des protéines structurales, et de coffrets permettant l'identification d'anticorps dirigés contre les protéines non structurales vient modifier la donne initiale (du moins partiellement).

La médiatisation à outrance des bûchers aussi.

Les paris sont ouverts sur le résultat des négociations à venir au plan international. La position des Etats-Unis sera certainement déterminante. Ce pays s'était préparé à la possible (probable ?) arrivée du virus aphteux sur son territoire, à l'acmé de l'épizootie britannique. La vaccination d'urgence, périfocale n'était pas exclue. S'en souviendra-t-il ?

L'Union européenne vient de reprendre ses importations de viande à partir de l'Uruguay et du Brésil qui ont massivement vacciné.

¹ La photographie de la page de couverture illustre l'abattage dans un foyer de fièvre aphteuse (cliché L. Dhennin).

Alors, quel sera le futur scénario en Europe ? Certainement pas une vaccination généralisée, multivalente. La seule alternative réaliste demeure sans doute le recours contraint à une vaccination périfocale en zone à haute densité d'élevages, en cas d'échec de la combinaison abattage curatif et abattage préventif.

D'où l'importance d'accroître l'efficacité de l'épidémiosurveillance et de l'analyse de risque conduisant à un abattage préventif, « psychologiquement supportable » car au niveau juste nécessaire, mais suffisant pour empêcher l'apparition de foyer(s) secondaire(s).

Pour ce faire, l'exemple anglais a bien démontré l'importance d'une étroite collaboration entre les scientifiques et les décideurs ; et cela sans attendre le pire (cf. p. 143).

La récente Décision de la Commission sur le diagnostic de la peste porcine classique va dans le même sens.

En France, on peut se réjouir de cette même évolution, illustrée par une réflexion en cours sur la gestion des épizooties et par celle sur le Réseau sanitaire bovin enfin « sortie de l'ombre ».

Bonne lecture de ce numéro riche en informations très diverses, témoignant notamment de la variété des communications présentées au cours de la Journée scientifique du 18 mai 2001.

Et Bonne Année 2002, si possible sans épizootie !

Professeur B. TOMA
Président de l'AEEMA